

Dans ce numéro

Page : 2
Le mot du Maire
Pages : 3 à 7
Conseil Municipal
Pages : 8 & 9
Animations
Pages : 10 à 14
Infos diverses
Pages : 15 & 16
Écoles
Pages : 17 à 20
Associations
Pages : 21 & 22
Histoire
Page : 23
Mots croisés

Mairie

13 rue de la Gazellerie
85570 L'Hermenault
Tél : 02 51 00 13 18
mairie@lhermenault.fr

Horaires

Lundi, mercredi, jeudi
de 8h30 à 12h30
mardi et vendredi
de 14h à 16h30

Agence postale

Mairie de L'Hermenault

Horaires

Lundi au vendredi
De 9h à 12h et
le 1^{er} samedi du mois
de 9h à 12h



“ LE MOT DU MAIRE ”

2024 est une année où les événements sportifs culturels, éducatifs sont nombreux. Toutes ces animations dynamisent notre belle commune.

La pluviométrie de la fin 2023 a perduré sur le 1^{er} trimestre 2024. J'ai une pensée pour celles et ceux qui travaillent à l'extérieur et ceux dont les résultats dépendent de la météo.

À L'Hermenault, nous sommes impatients de voir la concrétisation de nos projets même si certains en cours n'en finissent pas.

À l'heure où j'écris cet édito nous venons de découvrir qu'une charpente de la sacristie est en très mauvais état. Elle n'était visible que par-dessus après avoir enlevé les tuiles et réalisé un trou d'homme dans la volige. Le délai de réception de fin de travaux de l'église va être allongé.

La réalisation des travaux de la MAM et de 3 logements dans l'ancien presbytère seront différés en 2025. La demande de subvention DETR n'a pas été validée en 2024. Par contre, les projets de liaisons douces L'Hermenault/Pétosse, L'Hermenault/Saint-Martin-des-Fontaines, L'Hermenault/Saint-Valérien l'ont été.

La viabilisation du lotissement de L'AFFIAGE devrait se réaliser durant le dernier trimestre 2024.

Nous sommes labellisés « Terre de jeux 2024 » et dans ce cadre, nous participons au challenge « *Gagner du terrain* ». Si nous sommes retenus, nous pourrions élargir notre espace loisirs du « City stade » pour y ajouter 5 modules. La plateforme qui sera élargie, restera à notre charge.

Nous avons réalisé avec la commune de Pétosse, l'aménagement du rond-point RD30-RD148 en le fleurissant et en indiquant pour nos communes la principale particularité.

Le Conseil Départemental, dans le cadre des Florales 2024, nous apporte son soutien. De plus, nous avons symbolisé les Jeux Olympiques par l'installation de silhouettes de sportifs.

Les travaux d'enfouissement de réseaux rue Haute et route de Longèves sont en cours de réalisation.

Malgré la crainte d'une fermeture de classe à l'école Jules Verne, nous allons inaugurer l'agrandissement le 10 juin 2024.

À l'Éhpad, les travaux de gros œuvres sont en cours. Il reste néanmoins des sujets à traiter comme les places de parking.

Sur le plan de la prévention aux risques sismiques, la journée du 23 février 2024 a été un succès.

Nous avons le 8 juin 2024 à 20h, dans le château de Mme et M. HEBERT, un concert organisé par le Conseil Départemental avec en programmation « *murmure* » d'Alice et Cécile et « *Baro Drom* » de Luis de la Carrasca : entrée 14€ pour les adultes et gratuit pour les enfants de moins de 7 ans.

Le 15 juin, l'UESH organise « *L'HERMEN OLYMPIQUE* » : ouvert à tous pour une journée intergénérationnelle. Départ des enfants du city stade à 9h30.

À l'occasion des spectacles des Ricochets 2024, le 2 août 2024 à 19h, la commune de L'Hermenault accueille à la piscine un spectacle « *Concert'eau en Do Nageur ; Compagnie Aqua coustique* » ; La restauration rapide et la buvette seront tenues par les bénévoles de l'UESH.

La Foire à l'ancienne aura lieu le 1^{er} septembre. Le défilé des enfants avec lampions précèdera le tir du feu d'artifice.

Pour la quinzaine de l'environnement, la communauté de communes organise, dans le château du Gué chez M. DE CHAILLE le 1^{er} octobre 2024 à 19h00, une « *balade spectacle* » dans le bois avec le groupe Le Jardin des oiseaux.

Toutes ces manifestations vont nous permettre de passer un été agréable, actif et divertissant.

À tous, prenez soin de vous. Bien à vous.

Yves GERMAIN, Maire



“ RÉUNIONS DE CONSEIL ”

Les procès verbaux sont résumés.

Pour plus de détail : les consulter en mairie ou sur le site internet www.hermenault.fr

Délibérations des : 30 janvier, 21 février, 11 avril 2024.

CONVENTIONS VALIDÉES PAR LE MUNICIPAL :

- 1) AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Aménagement sécurité sur les RD 104 ET RD 14.

À la suite des travaux d'aménagement de sécurité effectués en 2022 sur la RD104 et RD 14, le Département souhaite conventionner avec la commune afin de définir les modalités et les responsabilités d'entretien de cet aménagement entre le Département et la Commune.

La répartition des charges d'entretien serait la suivante :

Le Département assurera et prendra en charge :

- l'entretien et les grosses réparations de la chaussée dans ses parties revêtues en produits bitumeux ;
- l'entretien et le remplacement de la signalisation verticale émanant de sa compétence ;
- l'entretien de la signalisation horizontale émanant de sa compétence.

La Commune assurera et prendra en charge :

- Le mini-giratoire franchissable (RD 104/RD 14)
- Le réseau d'eaux pluviales (canalisation et regards) ;
- Les ilots bombés en résine pépite ;
- L'anneau bombé et surlargeurs franchissables en pavés vibreurs ;
- Les bordures et trottoirs et du revêtement.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer cette convention avec le Département pour la durée de vie de l'ouvrage.

- 2) ADHÉSION À LA CENTRALE D'ACHAT DE VENDÉE NUMÉRIQUE :

Exposé des motifs.

La notion de Centrale d'achat est définie de la manière suivante :

« Une Centrale d'achat est un acheteur qui a pour objet d'exercer de façon permanente au bénéfice des acheteurs, l'une au moins des activités d'achat centralisées suivantes :

- L'acquisition de fournitures ou de services destinés à des acheteurs ;

- la passation des marchés publics de travaux, de fournitures ou de services destinés à des acheteurs ».

Les acheteurs, qui recourent à une centrale d'achat sont considérés comme ayant respecté leurs obligations de publicité et de mise en concurrence.

Toutefois, ils demeurent responsables du respect des dispositions de cette ordonnance pour les opérations de passation ou d'exécution du marché public dont ils se chargent eux-mêmes. L'intérêt d'adhérer à une centrale d'achat est, notamment, de deux ordres :

- *Un intérêt économique*, du fait de la massification des achats
- *Un intérêt juridique et administratif.*

DEVIS SIGNALISATION TRAVAUX DE L'ÉHPAD :

M. le Maire explique aux conseillers que suite aux futurs travaux de l'ÉHPAD, il est nécessaire de réglementer la circulation.

Ainsi un devis pour la signalisation a été demandé à plusieurs entreprises.

Après consultations, il propose d'accepter le devis de l'entreprise : **SIGNALISATION 85** d'un montant de **6 219.00€ HT**.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer le devis.

ÉGLISE :

Prolongation du délai d'exécution des travaux et modification de la durée du marché.

M. le Maire informe les conseillers que l'exécution de l'ensemble des lots de l'opération de restauration de l'Église de la Nativité a connu des retards. Considérant que ces retards ont différentes causes parmi lesquelles :

- difficulté d'approvisionnement du chantier des éléments de charpente,
- retard de l'entreprise PASQUEREAU,
- aléas de chantier, travaux supplémentaires portant sur la remise en état des cloches et l'encastrement de leur support.

Il en résulte la nécessité de prolonger la durée du marché et le délai d'exécution de l'ensemble des lots **jusqu'au 30 mai 2024** suivant le planning V4 en date du 7 février 2024.

Il est précisé que ces modifications n'ont aucune incidence financière.

Le Conseil Municipal approuve la prolongation de la durée du marché et du délai d'exécution de l'ensemble des lots et autorise M. le Maire à prendre, signer et notifier tous actes y afférant .

“ RÉUNIONS DE CONSEIL ”

MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES / LOGEMENTS Estimation des travaux et plan de financement.

M. le Maire expose aux conseillers l'estimation des travaux de la réhabilitation de l'ancien presbytère en Maison d'Assistants Maternelles/logements et le plan de financement prévisionnel selon le tableau ci-dessous :

Il indique également que ce plan de financement prévisionnel pourra être divisé en 2 parties (1 partie pour la MAM et 1 partie pour les logements) afin de faciliter les demandes de subventions sans dépasser l'estimation globale prévisionnelle. En effet, certaines subventions en fonction de la destination du projet (MAM ou logements) peuvent être demandées pour un organisme mais pas pour un autre.

Ci-dessous le plan de financement pour la MAM :

Dépenses		Recettes		
Nature	Montant	Nature	Montant	%
Assistance à maîtrise d'ouvrage	14 000.00 €	ETAT DETR/DSIL	340 065.00 €	45.00%
Maîtrise d'œuvre	70 000.00 €	CAF	78 000.00 €	10.32%
Mission contrôle technique	3 500.00 €	SYDEV	90 000.00 €	11.91%
Mission SPS	3 000.00 €	MSA	20 000.00 €	2.65%
Diagnostic (amiantes, plomb, termites)	2 500.00 €	DEPARTEMENT	73 140.00 €	9.68%
Travaux	612 700.00 €			
Aménagements paysagers (parking)	15 000.00 €			
Branchement eau/électricité	13 000.00 €			
Etude du sol	2 000.00 €	Sous-total	601 205.00 €	79.56%
Aléas	20 000.00 €	Autofinancement	154 495.00 €	20.44%
		Sous-total reste à charge de la collectivité	154 495.00 €	20.44%
Total dépenses	755 700.00 €	Total Recettes	755 700.00 €	100,00 %

Ci-dessous le plan de financement pour les logements :

Dépenses		Recettes		
Nature	Montant	Nature	Montant	%
Assistance à maîtrise d'ouvrage	7 000.00 €	ETAT DETR/DSIL	175 500.00 €	45.00%
Maîtrise d'œuvre	35 000.00 €	CAF	78 000.00 €	20.00%
Mission contrôle technique	1 750.00 €	SYDEV	38 500.00 €	9.87%
Mission SPS	1 500.00 €	MSA	20 000.00 €	5.13%
Diagnostic (amiantes, plomb, termites)	1 250.00 €			
Travaux	317 500.00 €			
Aménagements paysagers (parking)	7 500.00 €			
Branchement eau/électricité	6 500.00 €			
Etude du sol	2 000.00 €	Sous-total	312 000.00 €	80.00%
Aléas	10 000.00 €	Autofinancement/emprunt	78 000.00 €	20.00 %
		Sous-total reste à charge de la collectivité	78 000.00 €	20.00%
Total dépenses	390 000.00 €	Total Recettes	390 000.00 €	100,00 %

Demandes de subventions validées par le Conseil :

Dépenses		Recettes		
Nature	Montant	Nature	Montant	%
Assistance à maîtrise d'ouvrage	7 000.00 €	ETAT DETR	164 565.00 €	45.00%
Maîtrise d'œuvre	35 000.00 €	SYDEV	51 500.00 €	14.08%
Mission contrôle technique	1 750.00 €	DEPARTEMENT	73 140.00 €	20.00%
Mission SPS	1 500.00 €			
Diagnostic (amiantes, plomb, termites)	1 250.00 €			
Travaux	295 200.00 €			
Aménagements paysagers (parking)	7 500.00 €			
Branchement eau/électricité	6 500.00 €			
Aléas	10 000.00 €	Sous-total	289 205.00 €	79.08%
		Autofinancement	76 495.00 €	20.92%
		Sous-total reste à charge de la collectivité	76 495.00 €	20.92%
Total dépenses	365 700.00 €	Total Recettes	365 700.00 €	100,00 %

Après avoir présenté le plan de financement prévisionnel et une estimation des travaux d'un montant de **755 700.00 €**, M. le Maire demande l'autorisation aux conseillers de déposer des demandes de subventions auprès des collectivités et organismes suivants :

Demandes de subventions (MAM/logements)		
Collectivités/organismes	Montant	%
ETAT DETR/DSIL	340 065.00 €	45.00%
CAF	78 000.00 €	10.32%
SYDEV	90 000.00 €	11.91%
MSA	20 000.00 €	2.65%
DEPARTEMENT	73 140.00 €	9.68%
TOTAL SUBVENTIONS	601 205.00 €	79.56%
MONTANT PROJET	755 700.00 €	100.00%

Demandes de subventions (MAM)		
Collectivités/organismes	Montant	%
ETAT DETR/DSIL	175 500.00 €	45.00%
CAF	78 000.00 €	20.00%
SYDEV	38 500.00 €	9.87%
MSA	20 000.00 €	5.13%
TOTAL SUBVENTIONS	312 000.00 €	80.00%
MONTANT PROJET	390 000.00 €	100.00 %

Demande subventions (logements)		
Collectivités/organismes	Montant	%
ETAT DETR	164 565.00 €	45.00%
SYDEV	51 500.00 €	14.08%
DEPARTEMENT	73 140.00 €	20.00%
TOTAL SUBVENTIONS	289 205.00 €	79.08%
MONTANT PROJET	365 700.00 €	100.00%

“ RÉUNIONS DE CONSEIL ”

PISTES CYCLABLES / CHEMINS PÉDESTRES : Plan de financement .

Afin de sécuriser des chemins de plus en plus fréquentés (*notamment par les jeunes pour accéder à la salle de sports, piscine..*) et de favoriser la mobilité douce, M. le Maire rappelle aux conseillers qu'un projet de pistes cyclables/chemins pédestres est en cours.

Les chemins concernés sont : (*voir plan présenté ci-dessous*).

- Le chemin rural dit des « Gouraudries » .
- Le chemin rural dit de « Baincul » .
- Le chemin rural dit des « Bellivelles » .
- Le chemin d'exploitation des Coutures.
- Le chemin de la Plaine.

Soit 5 760 m à réhabiliter .



Le Conseil Municipal valide le plan de financement prévisionnel ci-dessous du projet de création de pistes cyclables / chemins pédestres d'un montant de **110 000.00€**.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 : Budget principal .

Section de Fonctionnement :	
Dépenses	518 834.1€
Recettes	813 497.84 €
Excédent de l'année	294 663.65€
Excédent 2022 reporté	304 345.01 €
<i>À déduire part affectée à l'investissement 2023 :</i>	
	174 345.01 €
<i>Intégration des résultats Association Foncière de L'Hermenault (dissoute au 31/12/2022) 4 999.57 €</i>	
Soit un excédent de clôture de	429 663.22€

Section d'investissement :	
Dépenses	1 407 417.92 €
Recettes	963 677.03 €
Déficit de l'année	- 443 740.89 €
Excédent 2022 reporté	262 319.44 €
<i>Intégration des résultats Association Foncière de L'Hermenault (dissoute au 31/12/2022) : 152.00 €</i>	
Soit un déficit de clôture de	- 181 269.45 €
SOIT UN RESULTAT GLOBAL	248 393.77 €

Les restes à réaliser 2023 en investissement :	
Dépenses	149 730.57 €
Recettes	649 862.88 €
Résultat	500 132.31 €

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 : Budget du lotissement des Noyers Pareds .

Section de Fonctionnement :	
Dépenses	0,00 €
Recettes	0,00 €
Excédent de l'année	0,00 €
Excédent 2022 reporté	56 315.48 €
Soit un excédent de clôture de	56 316.11 €

Section d'investissement :	
Dépenses	0.00 €
Recettes	0.00€
Déficit de l'année	0.00 €
Déficit 2022 reporté	87368,0€
Soit un déficit de clôture de	-87 368.00 €
SOIT UN RESULTAT GLOBAL	- 31 051.89 €

Dépenses		Recettes		
Nature	Montant	Nature	Montant	%
Maîtrise d'œuvre	4 500.00 €	ETAT FONDS VERT	22 000.00 €	20.00%
Travaux	104 055.60 €	ETAT DETR/DSIL	22 000.00 €	20.00%
Aléas	1 444.40 €	DEPARTEMENT	22 000.00€	20.00%
		Sous-total	66 000.00 €	80.00%
		Autofinancement	44 000.00 €	40.00 %
		Sous-total reste à charge de la collectivité	44 000.00 €	40.00%
Total dépenses	110 000.00€	Total Recettes	110 000.00 €	100.00 %

Demande de subventions pistes cyclables/chemins pédestres		
Collectivités/organismes	Montant	%
ETAT FONDS VERT	22 000.00 €	20.00%
ETAT DETR/DSIL	22 000.00 €	20.00%
DEPARTEMENT	22 000.00€	20.00%
TOTAL SUBVENTION	66 000.00 €	60.00%
MONTANT PROJET	110 000.00 €	100.00 %



VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 :

Budget du lotissement de L'Affiège .

Section de Fonctionnement :	
Recettes	63 385.55 €
Déficit de l'année	- 0.10 €
Excédent 2022	0.40 €
Soit un excédent de clôture de	0.30 €

Section d'investissement :	
Dépenses	63 083.02 €
Recettes	105 183.00 €
Excédent de l'année	42 099.98 €
Déficit 2022 reporté	- 5 183.00 €
Soit un excédent de clôture de	36 916.98 €
SOIT UN RESULTAT GLOBAL	39 917.28 €

BUDGET PRINCIPAL :

M. le Maire rappelle que l'ensemble des Conseillers Municipaux ont été invités à participer à la commission communale « Finances – Budget » qui s'est tenue le 18 mars 2024 afin de préparer le budget communal.

Les projets de budget validés par le Conseil Municipal se présentent comme suit :

Vote du budget primitif 2024 .

Fonctionnement :	Investissement :
- dépenses : 915 871.91 €	- dépenses : 2 104 113.06 €
- recettes : 915 871.91 €	- recettes : 2 104 113.06 €

Vote du budget du lotissement des Noyers-Pareds 2024 .

Fonctionnement :	Investissement :
- dépenses : 135 665.68 €	- dépenses : 131 728.68 €
- recettes : 135 665.68 €	- recettes : 131 728.68 €

Vote du budget du lotissement de L'Affiège 2024 .

Fonctionnement :	Investissement :
- dépenses : 196 164.02 €	dépenses : 195 873.72 €
- recettes : 196 164.02 €	- recettes : 195 873.72 €

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DE FISCALITÉ DIRECTE LOCALE 2024 :



M. le Maire rappelle les taux applicables en 2023 :

- (TFB) taxe Foncière sur les propriétés bâties **33.89%**
- (TFNB) Taxe Foncière sur les propriétés non bâties **58.26%**
- (THS) Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires **15.60%**.

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal accepte de fixer les taux suivants pour 2024 :

- TFB sur les propriétés bâties **34.89%**
- TFNB sur les propriétés non bâties **58.26%**
- THS sur les résidences secondaires **15.60%**

REMBOURSEMENT DE FRAIS :

Affranchissement, télécommunication et informatique .

M. le Maire propose d'augmenter de 50,00€ pour l'exercice 2024, les frais d'affranchissement auxquels s'ajoutent des frais de télécommunication et informatique actuellement d'un montant de 250.00€.

Le Conseil Municipal accepte de demander une participation de 300,00 € au SIVU de gendarmerie pour l'année 2024.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE (PROXI) :

Après 21 an de travail dans la supérette PROXI, Mme et M. MŒURS ont fait valoir leurs droits à la retraite. C'est le 1^{er} juillet 2024 que nous accueillons leurs successeurs Mme et M. VOLTIGE. Nous leur souhaitons la bienvenue.



“ RÉUNIONS DE CONSEIL ”

DEMANDES DE SUBVENTION :

1) Pour l'embellissement du poste électrique Place du Marché au SYDEV et à ÉNÉDIS.



Le poste électrique situé Place du Marché se pare pour son embellissement, de fresques murales.

M. le Maire indique avoir fait appel au prestataire **Ange Painting** pour les réaliser.

La Commune peut bénéficier de subventions du SYDEV et d'ÉNÉDIS. Ils peuvent financer à hauteur d'un tiers du montant de l'opération plafonné à **333.33€** maximum. Si le montant des travaux d'embellissement est supérieur à 1 000.00€, la Commune assurera la charge financière du surplus.

Le devis étant de **1 817.00€**, le reste à charge pour la Commune s'élève à 1 150.34€.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à déposer et signer les demandes de subventions auprès du SYDEV et d'ÉNÉDIS.

2) De l'association « pompiers de l'urgence internationale ».



Une conférence sur la prévention du séisme animée par l'association « **Pompiers de l'urgence internationale** » a eu lieu le vendredi 24 février dernier avec la présence des enfants scolarisés du territoire et ouverte à tous. Lors de cette conférence, un *sismotruck* en location était à disposition afin de simuler un séisme. Une demande de subvention d'un montant de **242,90€** est demandée pour cette location. Le Conseil Municipal accorde le versement de cette subvention.

MISE À DISPOSITION DE LA SALLE DU JARY

M. Le Maire souhaite que la commune puisse mettre à disposition à titre gratuit, la salle du Jary à l'occasion d'obsèques aux habitants de la commune.

Il indique également aux conseillers que cette demande est de plus en plus fréquente.

Cette mise à disposition ne sera possible que si la salle n'est pas louée.

L'occupation de la salle ne durant que quelques heures, il ne sera pas demandé non plus le paiement de la consommation des fluides.

Après question d'un élu concernant les résidents de l'ÉHPAD, M. Le Maire confirme qu'ils font partie des habitants de la commune.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la mise à disposition à titre gratuit de la salle du Jary en cas d'obsèques d'un habitant de la commune.

Pour les personnes ayant habitées et œuvrées dans la commune, M. le Maire et les adjoints se réservent le droit d'autoriser la mise à disposition à titre gratuit de la salle. Après cette décision, et à la séance suivante, le Maire et les adjoints en informeront les conseillers

QUESTIONS DIVERSES :

Site internet :

Le site internet est désormais opérationnel.

Distribution de la Source :

Les conseillers se répartissent la distribution et envisagent de changer le mode de distribution de la Source (envoi numérique, bulletins à récupérer dans les commerces ?...).

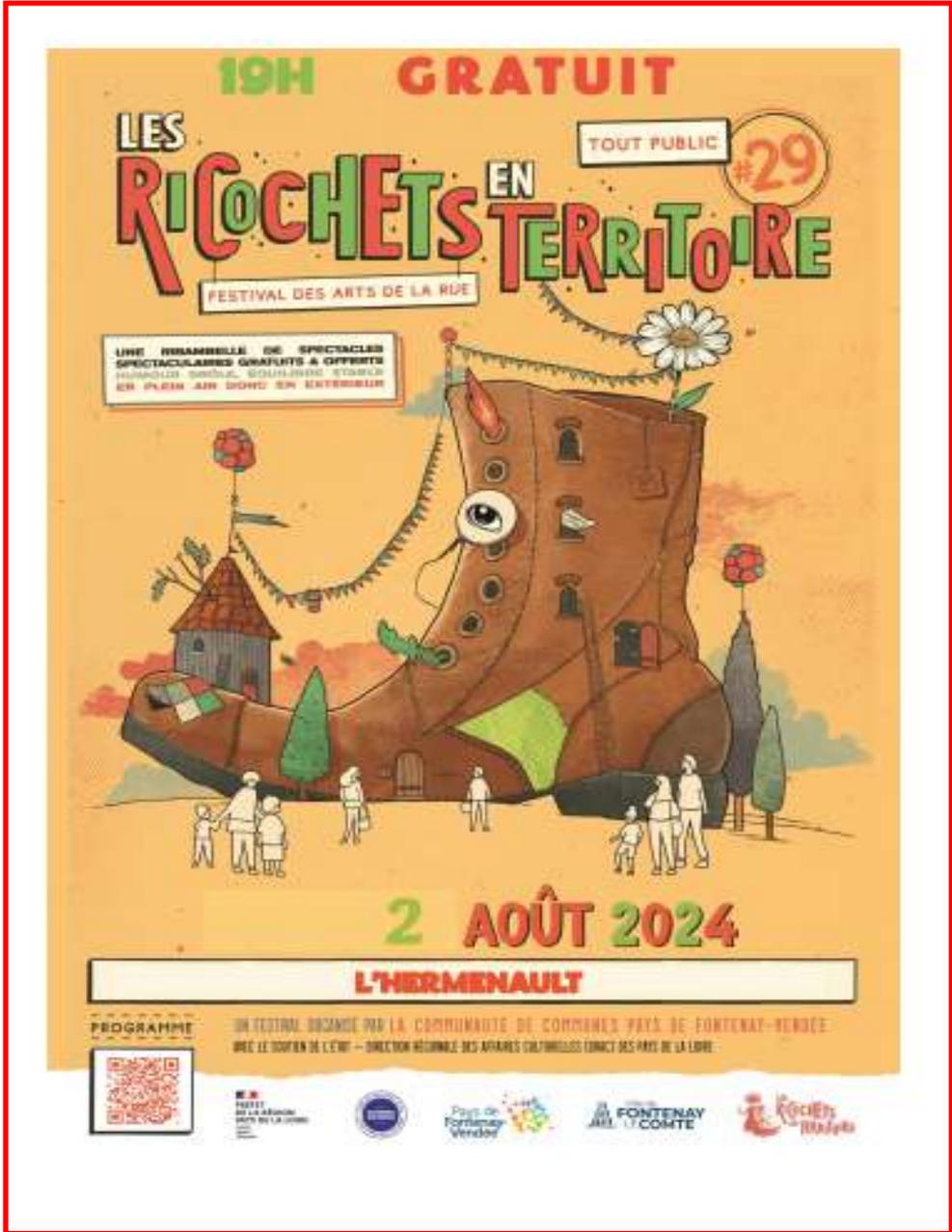
Démission de Jérôme BOBINET :

M. le Maire nous informe que Jérôme BOBINET souhaite démissionner de son poste d'adjoint pour des raisons professionnelles à compter du mois de juillet. Il faudra voir à ce moment - là pour réattribuer ses fonctions. Il reste néanmoins conseiller municipal.

Église :

Nous sommes en attente de devis concernant les gouttières qui ne sont pas conformes avec la mise en place d'une toiture en ardoise.

“ ANIMATIONS ”



Troupe *CONCERT'EAU*
Festival des Ricochets
Le 2 août 2024
à la piscine de L'Herminault
à 19h00

" ANIMATIONS "



VENDÉE
LE DÉPARTEMENT

VENDÉE
MUSIQUE &
PATRIMOINE

À 20 H
ALICE & CÉCILE
MURMURE
Chanson, pop et jazz

À 21 H
LUIS DE LA CARRASCA
BARÓ DROM
Flamenco

8 JUIN 2024

L'HERMENAULT
Parc du château (Inscrit monument historique)



Concert au château de L'Hermenault

Avec « Vendée, Musique & Patrimoine », le Département de la Vendée et la commune de L'Hermenault vous invitent à vivre une soirée musicale inédite avec Alice & Cécile, un duo qui mêle subtilement jazz et chanson française, suivi par Luis de la Carrasca, référence mondiale du flamenco.

8 JUIN

À 20 H
ALICE & CÉCILE
MURMURE
Chanson, pop et jazz

À 21 H
LUIS DE LA CARRASCA
BARÓ DROM
Flamenco

L'HERMENAULT - Parc du château (Inscrit monument historique)
Repli en cas de pluie : salle du Jarry de L'Hermenault

Le 8 juin 2024
à 20h

Avec leur talent naturel pour chanter ensemble, en harmonie ou en contrepoint, on pense bien sûr aux Sœurs Étienne, aux Andrews Sisters voire même aux Demoiselles de Rochefort. Loin de refaire le parcours de leurs aînées, Alice & Cécile portent un répertoire qui mêle subtilement jazz et chanson française. De cette nouvelle alchimie, naît un *Murmure* qui, n'en doutons pas, risque de faire du bruit !



Andalou de Grenade, Luis de la Carrasca est l'une des références dans le monde Flamenco. Après le succès de son précédent album *Ghamata*, l'auteur-compositeur revient en 2023 avec un nouvel album *Baró Drom*, et poursuit son exploration sonore, un pied dans les traditions, l'autre dans la modernité. Au chant et aux rythmes des deux guitares Flamenco, s'intègrent un soufflé classique avec le piano, une impulsion jazz avec la contrebasse, une liberté avec les percussions, une énergie avec les chœurs, les palmos et la danse.



VENDÉE LE DÉPARTEMENT

14 € tarif plein / 10 € tarif réduit* / Gratuit pour les moins de 7 ans
Placement libre.

* Le tarif réduit est réservé aux jeunes de moins de 26 ans, aux demandeurs d'emploi et aux personnes en situation de handicap (PSH), aux groupes de plus de 20 personnes (sur présentation d'un justificatif).

Renseignements et réservations
evenements.vendee.fr - 02 28 85 85 70
En cas d'annulation du spectacle, les billets seront remboursés.



Portes ouvertes à la Grand Court



Pour la deuxième fois, le domaine de La Grand Court situé sur la commune de L'Herminault ouvrira ses portes aux visiteurs pour la saison 2024 des journées du patrimoine.

Implanté sur un parc de 8,5 hectares et riche en espaces boisés le domaine est agrémenté d'un bel étang. Les visiteurs pourront y découvrir un ensemble de bâtiments composé d'un porche d'entrée daté de 1660 et de 2 ensembles d'époques différentes :

l'un du 15^{ème} siècle agrémenté de 2 tours et l'autre du 17^{ème} siècle à l'état de ruine. À ces constructions s'ajoutent une grange typiquement vendéenne ainsi que 2 poulaillers à l'architecture remarquable.

Les curieux pourront visiter l'intérieur de quelques bâtiments, certains récemment rénovés.

Entrée gratuite (libre participation aux frais de rénovation du patrimoine).

Les portes seront ouvertes le samedi 21 et le dimanche 22 septembre de 14h à 19h.

JARDIN ENTRETIEN



Située «*Les Maupas - Pinocheau*» à L'Herminault l'entreprise de paysage est spécialisée dans l'entretien des espaces verts : *tonte, débroussaillage, taille des*

haies et buissons, arbres et arbustes, remise en état de propriété...

Grâce à son agrément «*service à la personne*», vous pouvez bénéficier de **50% de réduction d'impôt sur le montant de l'intervention.**

L'entreprise travaille sur un rayon d'environ 20km autour de L'Herminault.

N'hésitez pas à contacter Cyril JARDIN et son équipe, ils seront là pour répondre à vos demandes au Tél : **06 84 97 83 38**

ou par mail jardinentretien.85@gmail.com



Une nouvelle entreprise à L'Herminault

Fabien Morel, peintre en bâtiment depuis une dizaine d'années, est arrivé en Vendée depuis quelques mois accompagné de son épouse et de ses enfants.

Il a transféré son entreprise de peinture sur la commune de L'Herminault au lieu-dit «*Maupas - Pinocheau*».

Il réalise toutes peintures intérieures et extérieures, revêtement de sol et mural ainsi que le traitement des toitures et le nettoyage de murs et façades.

N'hésitez pas à le contacter soit par téléphone au : **06 20 73 10 78** ou par mail : fab47000@outlook.fr.

“ INFOS DIVERSES ”

Pluviométrie hiver 2023-2024



La pluviométrie de cet hiver sur 6 mois, 830 millimètres en 87 jours de pluie est très comparable aux 815 millimètres de l'hiver 2019-2020. Le nombre de jours de pluie était alors de 105. Un autre hiver très pluvieux, d'octobre 2000 à mars 2001, avait atteint 916 millimètres pour seulement 73 jours de pluie et une pluviométrie annuelle de 1375 millimètres.

Ce fut également le cas de l'hiver 1994-1995 avec 843 millimètres en 63 jours et un total annuel de 1071 millimètres.

MOIS	OCTOBRE 2023	NOVEMBRE 2023	DECEMBRE 2023	JANVIER 2024	FEVRIER 2024	MARS 2024
DECADE 1	0	121,5	72	52,5	32	47,5
DECADE 2	50	42	36	17,5	16	12
DECADE 3	119,5	14	28,5	22,5	96,5	50
TOTAL MOIS	169,5	177,5	136,5	92,5	144,5	109,5
CUMUL	169,5	347	483,5	576	720,5	830
JOURS DE PLUIE	14	19	16	9	15	14

J-P Gadé



“ INFOS DIVERSES ”

Infos & Réglementations

Les beaux jours arrivent ! Mais avec eux les mauvaises herbes sont également au rendez-vous. Elles envahissent nos trottoirs et gâchent notre paysage. Alors, en même temps que vous fleurissez vos propriétés, pensez à désherber devant chez vous. Si tout le monde y met un peu du sien, nous garderons une commune propre et accueillante, cela pour le plaisir et le bonheur de tous.

Merci à vous !



Feux

L'arrêté interdépartemental n° 2023-DRAAF-39 du 25 août 2023 interdit totalement et en permanence le brûlage des déchets verts (article 4).

Nuisances sonores

L'arrêté préfectoral n°22/CAB/399 du 31 mai 2022 fixe plusieurs règles à respecter afin d'éviter les nuisances sonores en matière de bruit de voisinage.

Pour rappel, selon l'article 4, « les activités bruyantes susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, sont autorisées :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14 h à 19h30.

-Le Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.

-Le Dimanche et les jours fériés de 10h à 12h. »

L'arrêté concerne les activités effectuées par les particuliers à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments, tels que les travaux de bricolage, de rénovation et de jardinage qui nécessitent l'utilisation d'engins bruyants (tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, bétonnières, tronçonneuses, etc.).

Dépôts sauvages

Le dépôt d'ordures ou d'objets transportés à l'aide d'un véhicule dans un lieu non autorisé est punissable d'une amende de 5^e classe, soit 1500 € (article R.635-8, alinéas 1 et 2 du Code pénal).

Déjections canines

Selon l'article R632-1 du Code pénal, les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux excepté ceux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons. En dehors de ces cas et par mesure d'hygiène publique, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement au ramassage des déjections canines. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{re} classe.

“ INFOS DIVERSES ”



Le dimanche 9 juin 2024- Elections européennes
Voter est un devoir



Projet Agrivoltaïsme

« Les Luneaux » sur les parcelles cadastrées ZH 013 et 056.

Permanence publique en Mairie le **mercredi 26 juin 2024 de 16h30 à 19 heures** afin de présenter le projet sur la commune.



“ INFOS DIVERSES ”

TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'ÉGLISE

À l'heure où nous écrivons ces lignes, le chantier de restauration de notre église touche à sa fin. C'est le moment des dernières finitions et du nettoyage intérieur du monument. Les échafaudages sont progressivement démontés, laissant apparaître la tour de l'escalier du clocher, surmontée de sa toiture pointue entièrement refaite en pierres de taille.

À l'intérieur de cette tour, de nombreuses marches ont été remplacées.



Dans le clocher, les abat-sous grillagés à neuf par l'intérieur sont maintenant reposés dans leurs ouvertures. Après démontage et restauration, les deux cadrans d'horloge ont été réinstallés à leurs emplacements d'origine.



Le grand portail ouest du XVIème siècle a été retravaillé dans son ensemble. Les deux battants de porte replacés après démontage et peinture.

La Vierge en argile, solidifiée, a été reposée à son emplacement d'origine.



Le vitrail du sud-ouest (mission de 1935) et celui du grand portail, daté de 1901, après une complète

restauration, ont retrouvé leurs emplacements.



Le bénévolat est précieux pour les aménagements à l'intérieur de l'église, ici le nettoyage et la remise en peinture du garde-corps de la tribune.

J-P Gadé



“ ÉCOLES ”



Nous sommes en route vers les jeux olympiques !

Depuis le début du mois de janvier, les classes de CE1-CP et CM1-CM2 se sont essayées à plusieurs disciplines olympiques : athlétisme, escalade, tir à l'arc, canoë. Des moments sportifs qui ont permis de développer des valeurs importantes pour

notre communauté éducative : Persévérance, dépassement de soi, coopération et goût de l'effort...



Les classes élémentaires poursuivront ce travail avec l'arrivée de la flamme olympique à Fontenay - le - Comte le 4 juin.

Les élèves de maternelle ne sont pas oubliés. Ils développent leurs capacités motrices avec le club du FCPB. Martin assure les séances très attendues par les enfants.

Nous continuons de travailler sur notre projet d'année et notre tour de France. La mascotte des petits a beaucoup voyagé : elle est partie en vacances à la neige, en Bretagne et à Paris. Quant aux enfants, ils observent les paysages des alentours pour les changements de saisons en faisant classe dehors.

Notre voyage de fin d'année approche. Nous partons, tout le RPI, visiter le château de Talmont. Les élèves l'attendent avec impatience : visite du château, ateliers autour de la vie au Moyen Age et pique-nique partagé.

Inscription et Renseignements

Pauline CHAPELET

Chef d'établissement

École Privée Sacré Cœur tél : 02 51 87 77 66

7 rue de la Huguenoterie

85410 Saint Cyr des Gats

ec.stcyrdesgats.sacrecoeur@ddec85.org

INFORMATIONS UTILES

École privée Notre Dame

02 51 00 16 37

18 impasse Notre Dame

85570 L'Hermenault

ec.lhermenault.notredame@ddec85.org

Un site internet:

<https://lhermenault-stcyrdesgats-rpi.fr>

Les élèves sont accueillis dès 2 ans 1/2 peu importe le site car il y a une classe maternelle dans chacune des écoles. Nous faisons des rentrées toute l'année. N'hésitez pas à nous contacter pour venir visiter et nous rencontrer.



École Jules Verne

À diffuser largement autour de vous, la mobilisation continue jusqu'au 18 juin

Venez nous rencontrer à l'école pour les inscriptions de septembre, dès que possible !

Toute la procédure est là ! Prendre rendez-vous :

Après de la directrice Fabienne MICAUD- RICHARD,

Où : École Jules Verne 30 rue Chantal Dormégnies L'Hermenault

tél : 02 51 52 92 15 ou ce.0851632m@ac-nantes.fr

Quoi prévoir ? :

- Livret de famille
- Carnet de santé (vaccinations obligatoires **diphtérie, le tétanos, la poliomyélite**)
- En cas de séparation/divorce, la copie du jugement spécifiant l'autorité parentale ainsi que la résidence habituelle de l'enfant
- Pour un changement d'école : certificat de radiation

À noter dans vos agendas !



Sauvons notre 5^{ème} classe pour la prochaine rentrée.



Monsieur Bobinet, Président du SIVOM, et son comité,
Les maires des communes de L'Hermenault, Marsais Ste Radégonde, St Martin des Fontaines,
et St Cyr des Gâts vous informent que l'inauguration des travaux d'extension et de
sécurisation de l'école Jules Verne se déroulera

le 10 Juin 2024 à 18h30

30 Rue Chantal Dormégnies
85570 - L'Hermenault



" ASSOCIATIONS "



L' OUTIL EN MAIN DU PAYS DE L'HERMENAULT Année 2023 - 2024

Les vacances de Pâques, bien méritées pour toutes et tous, ont interrompu les activités de nos ateliers. Nous reprenons le « travail » le samedi 18 mai.

Avant de nous réunir pour la cérémonie de remise des diplômes le jeudi 04 juillet, il reste 7 séances pendant lesquelles les Gens de Métier et les enfants vont s'appliquer à terminer leurs chefs d'œuvre avant les grandes vacances.

Après ces grandes vacances, l'association invitera les enfants, ceux déjà inscrits et les nouveaux, à participer, comme les autres années, à la foire à l'ancienne de L'Hermenault qui marque la reprise de nos activités avec les ateliers animés bien évidemment, par nos très fidèles Gens de métier.

L'utilité sociale et le bonheur partagé, entre les enfants et nous « les anciens », font qu'il faut absolument maintenir l'activité de l'OEM du Pays de L'Hermenault. Pour cela il faut maintenir les forces vives, c'est pourquoi, nous lançons encore une fois un appel aux bonnes volontés .

Venez nous rejoindre. Commencez par une visite informelle, voyez comment nous sommes installés, quel est notre mode de fonctionnement, l'ambiance... Les portes de nos ateliers vous sont grandes ouvertes (à L'Hermenault, rue de l'Abbaye), pendant les initiations, le samedi de 9h30 à 11h30 hors vacances scolaires, toutes et tous, nous serons très heureux de vous accueillir.

Les inscriptions sont ouvertes, les places sont limitées, pour inscrire vos enfants ou les réinscrire :

Tel. : 02 51 00 19 05 ou 02 51 87 70 67 Mel : claudio.f.guilloteau@orange.fr

Au nom de l'association, je vous souhaite de bonnes vacances d'été et une excellente santé.



L'Outil en Main
Pays de l'Hermenault



Deux mains pour demain

BULLETIN D'INSCRIPTION EXPOSANTS

Date limite d'inscription : le 23 août 2024

Merci de compléter le bulletin ci-dessous et nous le retourner à l'adresse suivante :

Asso. « Deux mains pour Demain » : Mr Soane MAÏAU - 41 Rue Céron - 85570 Marsais St Radegonde
Mail : soane.maiou@orange.fr - Tél 02 51 87 79 60

Contacts, Autos Francis 06 43 27 75 73, Autos motos Franck 06 70 29 90 54, Tracteurs Dominique 06 23 45 64 81
martineauf@aol.com franck.anonier@orange.fr colette.bodet@orange.fr

Je participerai à l'exposition de véhicules de collection :

Matin [] ou Journée [] Restauration : Nbre de personnes :

Mon véhicule(s)

[] AUTO [] MOTO [] TRACTEUR

Marque : _ Modèle : _ Année : _

- - -

- - -

Nom Prénom.....

Adresse

Tél : Adresse mail :

Fait à : Le :

Signature :

1ère EDITION Organisée par l'association humanitaire « Deux mains pour Demain »

RETRO VENDEE

Dimanche 8 septembre 2024

Exposition de véhicules de collection
autos - motos - tracteurs

A La Grand Court de 10h à 19 h
L'HERMENAULT

Véhicules populaires sportifs et de prestige

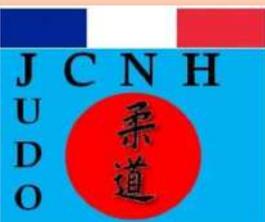
ENTREE GRATUITE

Grande tombola
Tirage à 17 h

RESTAURATION
grillades - galettes - crêpes
boissons
cochon à la broche
Réservation : 02 51 87 79 60

Inscriptions des exposants :
Tracteurs : 06 23 45 64 81
Deux roues et automobiles : 06 43 27 75 73
ou 06 70 29 90 54

Les bénéficiaires seront entièrement reversés aux régions sinistrées du monde



Le club vous informe des résultats du Championnat de France de PARA JUDO SPORT ADAPTÉ qui a eu lieu à MONTAUBAN (82) ce 6 avril.

Kilian BACOU, cadet et **Florimon DI LULLO LEVEQUE**, junior sont **médaillés de Bronze**
Ils disputaient là, leur premier championnat de France.

Nadège HUMEAU, sénior **championne de France pour la 2^{ème} année consécutive.**

Nous pouvons noter également que le club s'exporte à l'international car Nadège a disputé du 31 mai au 3 juin 2024 le **championnat UEJ GET TOGETHER TOURNAMENT à VELIKA GORICA en CROATIE** de façon à marquer des points pour rester sur le haut de la Ranking List International.

Elle est actuellement deuxième au regard de son titre de championne du Monde de Para Judo ID (Intellectual Disability).

Les prochains RDV seront en Angleterre, en Pologne et en Hollande.

Le club a proposé deux conférences /débats le 4 mai, une à 11 h et l'autre à 15 h dont le sujet était :

«Je suis une personne en situation de handicap et je suis championne du Monde».

Sylvain GAUDOU Président et professeur de judo bénévole du club.



Cette année le **Club de L' Amitié** va fêter son cinquantenaire. À cette occasion, nous nous retrouverons au restaurant chez J-B. le jeudi 20 juin 2024.

Depuis sa création plusieurs présidents se sont succédé à la tête du club :



Mr Louis Barbot de 1974 à 1981

Mme Andrée Anonier de 1981 à 1994

Mme Monique Charpentier de 1994 à 2007

Mme Sylviane Gourdeau depuis 2007 .

Comme au début, nous accueillons toujours quelques personnes des communes environnantes.

Actuellement nous sommes 83 adhérents et nous nous retrouvons tous les jeudis de 14h à 18h pour des activités diverses telles que différents jeux (cartes, boules etc.).

Nous participons activement aux fêtes de L'Hermenault, organisons des repas, des sorties, des concours de belote et des séjours vacances pour que le maximum de nos adhérents puisse participer, dans la convivialité et la bonne humeur .

Je remercie tous les bénévoles qui œuvrent avec moi pour l'organisation et la réussite de nos actions. Toutes les personnes qui voudront se joindre à nous, seront les bienvenues.

La Présidente: Sylviane Gourdeau

L'HERMEN OLYMPIQUE

15 JUN 2024
COMPLEXE SPORTIF DE L'HERMENAULT

- PARCOURS SPORTIFS (ENFANTS)
- FORUM DES SPORTS

À PARTIR DE 10H!

FOOTBALL
TENNIS
JUDO
GYM
BASKET
PALETS
ECOLE DE SPORTS

9H CÉRÉMONIE D'OUVERTURE
DÉPART DU CITY STADE L'HERMENAULT

RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE
SALLE DES FÊTES DU JARY

INSCRIPTIONS VIA LE QR CODE

" ASSOCIATIONS "



Demandez votre bon de commande via notre mail lesamisdelecolejulesverne@hotmail.com

L'APE" Les amis de l'école Jules Verne vous propose un couscous pour la kermesse de l'école Vendredi 28 juin 2024
Venez nombreux
Bonne humeur assurée !

Suivez nous sur notre page facebook



L'ASSOCIATION « LES AMIS DE L'ÉCOLE JULES VERNE » vous propose de partager un repas pour la kermesse

Le Vendredi 28 juin 2024

Menu 15 euros

Un apéro offert
couscous

dessert tarte crumble pommes ou Paris brest

Menu enfant 7 euros / 5 euros

couscous
crumble pommes ou Paris Brest
ou
rôti chips
crumble pommes ou Paris Brest

Règlement par chèque à privilégier à l'ordre « Les amis de l'école Jules Verne »

Commande auprès d'Hélène au 06.24.38.60.75 avant le vendredi 14 juin 2024

Le bon de commande est à déposer dans le cahier de votre enfant ou dans la boîte aux lettres de l'association (la blanche)

*Aucune commande de repas ne sera enregistrée sans règlement *

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Bon de commande
« LES AMIS DE L'ÉCOLE JULES VERNE »

Nom et Prénom :

Enfant(s) classe :

Téléphone :

REPAS	PRIX	QUANTITÉ	DESSERT*	TOTAL
Menu adulte	15 euros			
Menu enfant couscous	7 euros			
Menu enfant rôti chips	5 euros			
Total				

*Préciser choix dessert nombre crumble et nombre Paris Brest

Nom et Prénom :

Enfant(s) classe :

Repas	Quantité
Repas adulte	
Repas enfant couscous	
Repas enfant rôti chips	

*****Bon à présenter le soir de la kermesse*****

Solution des mots croisés

Horizontalement : 1) Radegonde - Valérien 2) Oui - An - Ire - Da - Pu 3) Ut - Si - Nos - Mouzeuil 4) Le Langon - Ra - Nè - Pi 5) Eloi - Les Rulhières - Sel 6) INRA - Ne - Ail 7) Martin des Fontaines 8) Avec - Dotée - ID 9) Li - Ys - Hersée - Cruche - 10) Sérigné - Ré - Lia 11) CD - ROR - Encasseurs 12) Thué - Marsais - Eu - Me 13) Ste - In - TVA - Aubin 14) Longèves - Ils - Uns 15) Il - Nalliers 16) Vert - Pétosse - Air 17) Aa - En - RMI - To 18) Ere - Thiré - La Caillère 19) Cru - Ni - Po - Cou 20) Thouarsais Bouildroux.

Verticalement : A) Roule - Mal - Et - Livrent B) Autel - Avis - Oie C) Di - Loire - Ecu - Eco D) Saint Cyr des Gâts - Ru E) Gain - Ri - Si - Té - Tua F) On - Gland - GR - Eve - Ah G) Noé - Do - Nom - Pains H) Dions - Étherais - Ria I) Ers - Rasée - RN - Tee J) Ru - Ferrès - Anon - PS K) Mal - Sénat - As - Lob L) Ado - Nie - Civilis M) Laurent de la Salle - Cru N) Réa - Il - Si - Ra O) Rue - Case - Miel P) Uns - Sua - Rail Q) Epie - Étuve - Si R) Nul - Sas - Bu - Eco S) Pei - Hermine - Trou T) Pouille - Sens - Voëux.



“ HISTOIRE ”

Au moment où s'achèvent les travaux de restauration de notre église, revenons sur les belles découvertes archéologiques effectuées au fur et à mesure de l'avancée du chantier.

Une meule : Découverte au moment de la déconstruction des voûtes, en avril 2022, elle était enfouie dans les



gravats accumulés depuis des dizaines, peut-être plusieurs centaines d'années. D'un diamètre d'environ 50 centimètres, percée d'un trou central de 16 cm, d'une épaisseur maximale de 14 cm, sa face inférieure est plate et sa partie supérieure est convexe. On observe dans ce grès des éléments de bois fossilisés. Probablement apportée en ce lieu comme symbole de l'activité très ancienne de fabrication des meules à L'Herminault.

C'est un très bel objet qui méritera un jour sa mise en valeur dans l'église.



Une pointe de lance : En juin 2022, au démontage des deux voûtes du XIV^{ème} siècle, les ouvriers-maçons ont découvert, insérée entre deux pierres, cette pointe de lance. Très bien conservée, elle mesure environ 20 centimètres de longueur.

Si elle pouvait parler, elle aurait certainement bien des choses à nous dire sur l'époque à laquelle elle a été forgée.

Un élément de dalle funéraire : Utilisé en réemploi à la construction d'une voûte, cet élément est en calcaire d'environ 40 cm sur 25 cm et de 8 cm d'épaisseur. Posé verticalement dans le sens de la longueur, il a participé entre deux autres pierres, pendant des siècles, à la tenue d'une des trois voûtes de notre église. Il présente des traces de sciage sur un côté et est surtout marqué d'expressions latines qui pourraient, dit-on remonter avant le X^{ème} siècle.



Une expertise plus fine serait certainement intéressante.



Deux arceaux : Déjà connus, mais mis en lumière lors du démontage de la toiture, ces deux arceaux situés de part et d'autre de la nef et insérés entre la dernière voûte et la charpente ont certainement fait partie d'une ancienne construction précédant l'actuelle église dont la partie la plus ancienne (travée soutenant le clocher) remonte à la fin XI^{ème} ou début XII^{ème} siècle.

On sait que, par donation en juillet 1003, à la création de l'abbaye de Maillezais, les revenus de terres et l'église de L'Herminault furent offerts par Guillaume IV, comte du Poitou, à la demande de sa mère, Emma de Blois.

Peut-être ces éléments architecturaux ont-ils fait partie de cette construction primitive. Le tracé rouge, bien protégé, est demeuré assez visible.

Suite page 22



“ HISTOIRE ”



Une ancienne porte : Située dans le mur sud de l'église et redécouverte au moment du décrépiage de la nef, cette porte de bonne hauteur et très bien conservée, fut probablement, au XIV^{ème} ou XV^{ème} siècle, l'entrée principale du monument, avant son agrandissement d'une ou deux travées vers le cimetière. Il ne paraît pas de trace extérieure de cette entrée.

Sa partie haute, en anse de panier, fait penser à l'art roman.

Une piscine : Ce terme désigne une sorte de niche insérée dans le mur d'une église dont la base est formée d'une pierre trouée.

Celle représentée ici, dans le mur nord de la nef était cachée sous le crépissage, contrairement à celle du mur sud qu'on connaissait déjà. Strictement de même facture, leur construction remonterait au XIV^{ème} siècle.

Ces piscines étaient destinées à recevoir les eaux de purification ayant servi au célébrant.

On sait qu'au XVII^{ème} siècle, deux familles, les Limouzin et les Caillaud avaient chacune l'usage d'un autel près de ces deux piscines.



Une tête d'ange : Découverte dans les gravats accumulés sous l'escalier de pierre montant au clocher, ce que nous appelons « tête d'ange » mesure environ quinze centimètres de haut et de large. Sculptée dans un calcaire très dense, elle est finement ciselée, en particulier la chevelure. Nous aimerions faire parler cette tête, savoir depuis quand elle était placée là et pour quelle raison elle a été séparée du reste du corps de la statue s'il y avait corps.

On sait que pendant les guerres de religion, au XVI^{ème} siècle, les protestants s'attaquaient souvent aux statues des églises... Nous n'avons cependant pas connaissance d'une telle violence dans notre monument.



Tous ces éléments retrouvés durant les travaux de restauration montrent pourquoi notre église est intéressante du point de vue historique et archéologique et prouvent son intérêt patrimonial. Espérons que les générations futures sauront l'entretenir et perpétuer son histoire.

Jean--Pierre GADÉ

" MOTS CROISÉS "

Mots croisés
de J-M. J.
"Nos chers voisins"
Les définitions en bleu, sont en rapport avec L'hermenault et ses environs
Solution page : 17

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T
1										■									■	
2				■							■				■				■	
3			■				■				■									■
4										■			■		■	■			■	
5						■														
6	■	■					■	■		■	■	■			■	■				
7																				■
8						■					■				■				■	■
9																				
10	■									■			■				■		■	■
11		■					■													
12															■			■	■	
13	■	■	■							■					■	■				
14										■										
15																				■
16																■	■			■
17		■	■				■					■	■	■				■	■	
18				■							■									
19		■					■				■				■		■	■		
20																				

Horizontalement : 1) **Voisine vineuse - Chez nous ce n'est pas un mont, mais un Saint !** 2) Accord - Une pige - Faisait bouillir- Avec le premier du 2 horizontal, c'est un accord franco russe - Participe. 3) Note - Condition - Possessif - **Commune voisine.** 4)**Voisine (2 mots)** - Soleil - Arrivé - Grecque. 5) Voyait l'envers mais préférait l'endroit - **Camping chez des voisins (2 mots)** - Produit de marais. 6) On y fait des recherches - Va au pas - Forte tête. 7) **Toujours précédé d'un Saint (3 mots).** 8) Con pour les italiens - Munie - Romains. 9) Mesure chinoise- Disparue en Bretagne - Émottée - Récipient .10) **Encore une voisine** - Île - Noua. 11) Fait de la musique - Vaccin- Percepteurs. 12) **Un lieudit de chez nous - Marié depuis longtemps avec le premier du 1 horizontal** - Obtenu- Pronom .13) Devant le premier du 1 horizontal ou du 2 du S vertical - Dans le coup - Impôt - **Un Saint pas très loin de nous.** 14) **Commune voisine** - Pronom - Souvent devant les autres. 15) Pronom - **Commune voisine.** 16) Couleur de bois (chez nous) - **Commune proche** - Se respire ou s'écoute. 17) Fleuve - Préposition - A précédé le RSA - Ainsi, on ne doit avoir que la moitié de l'histoire. 18) Longue période - **Commune de nos environs - Commune pas très loin de nous (2 mots).** 19) Pas cuit - Conjonction - Fleuve italien - Sous la tête. 20) **Commune pas très loin de nous (2 mots)** .

Verticalement : A) Dupe - A des fleurs en poésie - Conjonction - Apportent. B) Table pour l'office - Opinion - S'entend dans l'arène. C) À la fin ,6 fois sur 7 - Grand fleuve de France - Porte les armes - Écrivain italien. D) **Ses habitants ne portent pas forcément le casoar** - Filet d'eau. E) Revenu - Participe - Note - Règle - Mit fin à des jours. F) Pronom - Un régal pour le sanglier - Chemin de randonnée - Première dame - Interjection. G) Capitaine de l'Arche - Note - Propre quand il est de famille - Baguettes ou ficelles ? H) Commune du Gard - Donnais un caractère aérien et volatile - Une vallée dans la mer. I) Lentilles - Tondue - Va de ville en ville - Base de lancement. J) Ne prend pas beaucoup de place dans un lit - **Comme les chats, chez certains de nos voisins** - Bourricot - Parti politique. K) Douleur - Une autre chambre - C'est le meilleur - Passe par-dessus la tête. L) Ce n'est plus un enfant -Ne reconnaît pas - Ne sont pas dans l'armée. M) **Lui aussi suit toujours un Saint** - Bon vin. N) Poulie - Romains - Note - Roulement de tambour. O) Voie - Noire ou blanche?- Produit de ruche. P) Avec les autres -Transpira - Chemin de fer. Q) Surveillé discrètement Quelle chaleur là dedans! - Avec lui on pourrait faire bien des choses... R) Bon à rien -Passage - Avalé - « Au nom de la rose », c'est lui. S) Constructeur de pyramide - **Sainte près de chez nous** - Le vide. T) **Une voisine** - Direction - Nous souhaitons toujours les meilleurs.

Le rond - point du carrefour L'Herminault / Pétoisse



Hommage aux Jeux Olympiques

